



VILLE DE CLERMONT

Réfection Chemin des Lacs 2019

APPEL D'OFFRES

La Ville de Clermont recevra des soumissions pour la réfection des infrastructures municipales pour le projet « **Réfection Chemin des Lacs 2019** », qui comprend, entre autres, l'installation de conduites d'égout pluvial, la mise en place d'une structure de rue, de bordures de béton, de pavage, d'empierrement et divers travaux connexes.

CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les personnes et compagnies intéressées à présenter une soumission pourront obtenir les documents nécessaires à la soumission sur le site www.seao.ca, numéro de l'avis 2019-02 à compter de lundi le 15 avril 2019 à 14 h. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Pour être considérée, toute soumission devra :

1. être conforme aux plans, devis et documents de soumission et être présentée sur les formules officielles du projet;
2. être accompagnée d'un chèque visé pour un montant d'au moins 10% du prix de soumission et fait à l'ordre de « Ville de Clermont » ou d'un cautionnement de soumission du même montant émis en faveur de « Ville de Clermont » par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire et autres garanties exigées;
3. être remise avant 11 h, le 1er mai 2019, à l'Hôtel de Ville de Clermont, 2 rue Maisonneuve, Clermont, Québec, G4A 1G6, dans une enveloppe scellée portant la mention : **Réfection Chemin des Lacs 2019**. Les soumissions reçues par télécopieur (fax) ne seront pas prises en considération.

Les soumissions seront ouvertes le même jour après 11 h.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues dans le projet concerné par le présent appel d'offres et se réserve le droit d'enlever ou de modifier une partie des travaux. La Ville de Clermont se dégage également de toute responsabilité pour les pertes, frais, dommages ou autres que pourrait subir ou aurait pu subir le ou les soumissionnaires pour la préparation et/ou la présentation des soumissions.

DONNÉ À CLERMONT, CE 12^e JOUR DU MOIS DE AVRIL 2019.

Daniel Desmarteaux, ing.
Directeur général adjoint